

23.06.2009 - 09:30 Uhr

Formation et formation continue: mandat de prestation des cantons pour l'ASTAG

Bern (ots) -

L'Association suisse des transports routiers ASTAG s'est vu attribuer un mandat relatif à la formation et la formation continue par l'association des services des automobiles (asa). Ainsi, les cantons chargent l'ASTAG de mettre sur pied dans toute la Suisse un réseau de centres pour les examens d'obtention du certificat de capacité. Ce mandat de prestations est limité à fin 2014. Ces examens seront obligatoires dès le 1er septembre 2009 pour l'obtention du certificat de capacité des chauffeurs des catégories C/C1 et D/D1.

L'Association suisse des transports routiers ASTAG et les cantons collaboreront désormais étroitement dans le cadre de la formation et la formation continue obligatoires dans le transport routier (transport de marchandises et de personnes). Cette collaboration s'est concrétisée par un mandat de prestations octroyé par l'association des services des automobiles (asa) à l'ASTAG, désignée comme organisation du monde du travail et considérée de ce fait comme le partenaire privilégié dans le domaine du transport routier. Concrètement, ce mandat, qui devrait arriver à terme à la fin de 2014, concerne l'organisation des examens dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur l'admission des chauffeurs à la profession (OACP) qui s'aligne sur le droit européen. Ainsi et dès le 1er septembre 2009 en Suisse également, tout chauffeur des catégories C/C1 et D/D1 devra obtenir un certificat de capacité en plus du permis de conduire. Cette obtention est liée aux examens OACP qui seront désormais du ressort de l'ASTAG.

Centres d'examens dans les régions

Ce mandat attribué par les cantons démontre l'excellente qualité de la formation et de la formation continue proposées par l'ASTAG. Sa longue expérience, des structures professionnelles et une très large palette de cours permettent à l'association de proposer aux chauffeurs, aux entrepreneurs et autres professionnels de la logistique une offre de premier choix, dont la sécurité routière et l'environnement ne sont pas les derniers à profiter. Pour répondre au mandat de prestations, plusieurs centres d'examens seront donc créés dans toute la Suisse avec la coopération de partenaires éprouvés comme les hautes écoles spécialisées, pour ne citer qu'un exemple.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Weissenbühlweg 3, 3007 Berne
Tél. 031 370 85 24